REPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE

ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

Extrait du Registre des délibérations du bureau du conseil d'administration

Séance du 12 janvier 2022

Membres en exercice : 4
Présents : 4
Procurations : 0
Nombre de votants : 4
Votes pour : 4
Votes contre : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation : 17 décembre 2021

DELIBERATION N° BU 2022 - 006

Point groupe de travail couverture des risques

L'an deux mille vingt-deux, le 12 janvier, à 9 h 00, le bureau du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Loire s'est réuni, en application de l'article L 1424-27 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration.

Les membres du bureau du conseil d'administration avec voix délibérative étaient au nombre de 4 présents, à savoir :

- Mme Marie-Agnès PETIT, Présidente du conseil d'administration ;
- M. Michel CHAPUIS, 1er vice-président du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Christiane MOSNIER, 2ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration ;
- Mme Sophie COURTINE, 3ème vice-présidente du bureau du conseil d'administration.

PREFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE
COURRIER
19 JAN. 2022

Etait présent au jour de la séance :

- Colonel Christophe GLASIAN, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours ;

Etait excusé : /

Acte soumis à transmission à M. le PRÉFET, accusé de réception :

DELIBERATION N° BU 2022-006 : Point groupe de travail couverture des risques

Le groupe de travail répond à la demande de Madame la Présidente du CASDIS de structurer une couverture opérationnelle du territoire optimisée et cohérente et s'inscrit dans la construction de notre feuille de route « CAP 2030 ».

La genèse du projet couverture des risques repose sur le besoin de moderniser et rajeunir le parc roulant du SDIS où certains engins ne répondent plus aux évolutions de la doctrine opérationnelle et ne disposent plus des dispositifs de sécurité conformes aux dernières normes en vigueur. Ce travail en mode projet doit proposer une optimisation et modernisation du parc roulant en favorisant les engins polyvalents. **Il sera conduit en lien avec les territoires en favorisant notamment l'implication des chefs de CIS**. Une conclusion des travaux est attendue au 15 février 2022.

Les travaux sont objectivés par un tableau de bord des indicateurs de couvertures et de réponses opérationnelles. De plus, afin de travailler en lien avec le territoire, les chefs CIS sont contactés pour que le groupe puisse prendre connaissance de leur avis sur les problématiques actuelles concernant leur parc roulant mais également les enjeux humains.

Les grandes orientations :

- Garantir une réponse opérationnelle de qualité en conservant des délais de couverture existants ;
- Etudier la couverture du risque en intégrant la disponibilité et le niveau de risque des territoires ;
- Développer encore plus le concept d'engins polyvalents ;
- Permettre l'implication des petites unités dans la réponse opérationnelle ;
- Intégrer les enjeux humains dans les propositions de couverture opérationnelle ;
- Travailler sur une meilleure répartition des domaines opérationnels.

Point d'actualité :

- 6 réunions se sont déjà déroulées et ont commencé à faire apparaitre différentes hypothèses ;
- Une séquence de présentation de la méthodologie aux élus référents (Mme VALANTIN – M. LIOGER – M. FERRET – M. BRUN) s'est tenue le 8 décembre.

Après avoir entendu l'exposé, les membres du bureau du conseil d'administration prennent acte du bon déroulement des travaux de ce groupe de travail et de la construction en cours d'hypothèses de couverture des risques qui pourront prochainement faire l'objet d'une première présentation.

PREFECTURE DE LA HAUTE-LOIRE
COURRIER
19 JAN. 2022

POUR EXTRAIT CONFORME

LA PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA HAUTE-LOIRE

MARIE-AGNES PETIT

Service Départemental d'Incendie et de Secours
HAUTE - LOIRE